

Europe et États-Unis troublent le conseil

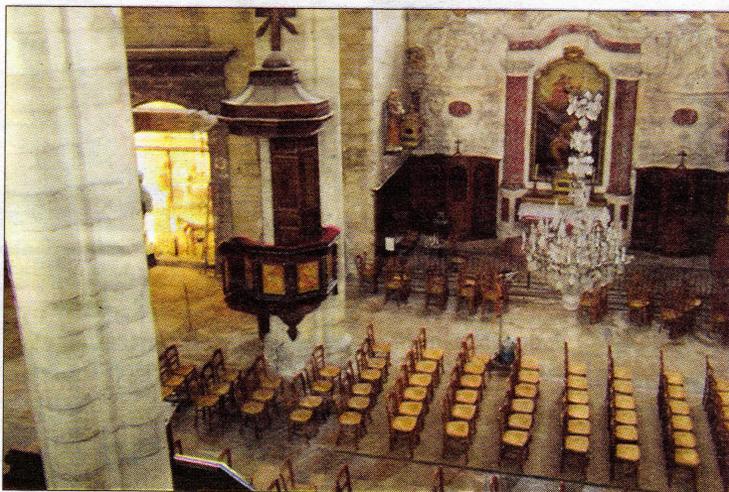
Le conseil municipal, jeudi, se serait fort bien passé, si la délibération sur le refus des compteurs électrique et gaz Linky et Gazpar, n'avait vite dérapé, notamment quand le maire Dominique Cavaillois, a annoncé le refus d'installation de ceux-ci dans la commune. Il a demandé une motion pour déclarer la commune hors TAFTA (Transatlantique Trade and Investissement Partnership soit le projet d'accord entre l'Union Européenne et les États-Unis).

Est-ce l'affaire d'une commune de prendre position sur d'éventuels accords Europe - États-Unis ? La position de la commune a-t-elle un impact sur ces négociations ? Telles ont été les questions posées par l'opposition. Selon Dominique Cavaillois, la position de la commune est guidée par les mesures écologiques et économiques, « mais, comme les smartphones, c'est dangereux ». « On ne sait pas ce que l'état décidera. Pour nous c'est la démocratie qui s'exprime, nous ne sommes pas d'accord. Nous nous plierons à la loi, mais nous émettons notre opinion », a expliqué le maire.

Europe, région, commune

« En l'état actuel de la loi, la position prise par la commune ne peut être prise en considération », a affirmé Chistian Boyer (élu de l'opposition).

« Quant au traité, l'affaire se joue au niveau des régions, et cette démarche aurait dû être faite avec la Communauté de communes. Je suis opposé sur le fond, moins sur



La restauration de l'église va reprendre, ainsi que celle de l'orgue. PHOTO M. L.

TRAVAUX À L'ÉGLISE

« Les travaux se situant sur la tribune où se trouve l'orgue, il serait judicieux de le démonter pour le restaurer, ce qui faciliterait également l'accès aux murs et aux décors » a suggéré Dominique Cavaillois. Des subventions sont demandées pour sa restauration. Les Amis de l'Église organisent un

concert avec la participation des Petits chanteurs de Bordeaux et le jeune ténor Stanislas de Barbeyrac le samedi 23 avril. La recette sera affectée à l'orgue.

Tableaux numériques : une subvention est demandée pour l'équipement de l'école en tableaux numériques.

la forme », a-t-il ajouté. « Le collectif (sur Internet) contre ce projet se déclare de la gauche - capitaliste. Barsac se plaçant hors zone TAFTA, soyez cohérent, quittez votre parti ! C'est l'Europe qui négocie et non la commune », a souligné Isabelle Roy (élu de l'opposition).

Le premier magistrat a réagi : « Nous représentons les citoyens de Barsac, nous soutenons les actions de nos députés européens, c'est un acte citoyen », a-t-il conclu, avant de passer aux dossiers à l'ordre du jour (lire ci-dessus).

Michel Laville